



A la pointe de l'hygiène

CLENA PURE

Lessive en poudre désinfectante sans phosphate



Lessive désinfectante en poudre, atomisée, pour le lavage du linge blanc et couleur grands teints. C'est une lessive sans phosphate utilisable à toute température. S'utilise en blanchisserie et collectivités, en eaux douces et dures. Composée de tensioactifs, d'agents séquestrants, d'inhibiteurs de grisaillement, d'agent anti-redéposition, de sels alcalins, d'enzymes, d'azurants optiques et d'un agent de blanchiment à basse température (30°C). Lessive complète utilisable aussi bien en milieu hospitalier pour son efficacité désinfectante mais également en hôtellerie et restauration pour son pouvoir blanchissant élevé. Agréablement parfumé.

MODE D'EMPLOI

Dosage en machine :

Lavage avec prélavage :

Prélavage - 10 à 20 g/Kg de linge.

Lavage - 10 à 25 g/Kg de linge selon le degré de salissure.

Lavage sans prélavage :

Lavage - 20 à 35 g/Kg de linge selon le degré de salissure.

Ajuster le dosage en cas de linge plus ou moins sale.

Lavage à la main : 10 à 20 g/L d'eau tiède.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

Ne pas laver les articles portant le symbole : 

Respecter les indications de lavage et de température maximum pour chaque type de textile.

Eviter les projections oculaires et le contact prolongé avec la peau.

Stocker le produit dans son emballage d'origine fermé et à l'abri de l'humidité.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

DONNÉES TECHNIQUES

Aspect : poudre blanche avec des points bleus

pH à 1% : 10,5

Densité apparente : 0,6 g/ml

LÉGISLATION :

- Sécurité : risque d'effets irritants pour les yeux selon la Directive dite "toutes préparations" 1999/45/CE et ses adaptations.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 475 815 472 pour le personnel médical.

- Protection de l'environnement :

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

- Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

- Conforme à la norme bactéricide EN1276, 15min, 40°C, (conditions de propreté), concentration 20 gr/L.

- Produit biocide : **TP 2** - Substance active biocide : acide péricétique 0,82g/100g de lessive (généralisé in situ) n°CAS : 79-21-0+/- 0,01.

EMBALLAGE :

sac de 20kg.

14/02/12 Ind. 1